

Recensement électoral:

La CENI donne les statistiques provisoires

"Avec le système des doublons, ceux qui se feront remarquer, tomberont sous le coup de la loi"

P.3



Des membres de la CENI; Mme Angèle Dola Aguigah, présidente de l'institution, (à l'extrême droite)

Lucarne: 3 questions à Mme Awussaba Adjoo, Membre de la HAAC :



Mme Awussaba Adjoo, Membre de la HAAC

"Le journaliste a sa place dans le développement de tout pays"

P.7

PNIASA /Fin de la 2ème mission conjointe de supervision Banque mondiale-FIDA:

Des progrès notables observés, les bénéficiaires s'engagent et les décaissements s'améliorent

P.5



Col. Ousmane Agorou, ministre de l'Agriculture

JUSTICE/MEDIA :

Le Journal Tribune d'Afrique du Bénin débouté par la Cour de Justice de la Cedeao dans ses actions contre la HAAC et le Ministère de la Sécurité

Les arrêts de la Cour de Justice de la Cedeao sont tombés dans les affaires Journal Tribune d'Afrique contre la HAAC et le Ministère de la Sécurité (Gendarmerie Nationale). Des arrêts qui déboutent totalement le Journal Tribune d'Afrique.

Suite page 4

Libre opinion:

POURQUOI JE CRITIQUE, L'OPPOSITION TOGOLAISE !



Dr David IHO ancien ministre de la Santé, Consultant

S'il n'y avait pas la presse et les syndicats, qui font 90% du boulot des partis politiques de l'opposition, le pouvoir peut dormir tranquille pendant cinquante ans encore ! Parce que d'opposition, on n'en trouve pas trace utile dans le pays depuis belle lurette !

Suite page 6

Tension sur le camp des réfugiés ivoiriens à Avépozo:

Quelques tentes et l'infirmerie brûlées dans la nuit de jeudi à vendredi derniers



L'infirmerie du camp de réfugiés d'Avépozo brûlée. Quelques tentes ont été brûlées dans la nuit de jeudi à vendredi derniers sur le camp des réfugiés ivoiriens à Avépozo, ainsi que le l'infirmerie. Cet acte intervient au lendemain de la manifestation d'un groupe de réfugiés pour la plupart des femmes, sur le site, exigeant leur rapatriement vers un autre pays. Jeudi dernier, les manifestants se

Suite page 2

BTCI

Etienne BAFI reprend sa place à la tête de la banque



Etienne BAFI, directeur de la BTCI

Quelques jours après la nomination de Mme JOHNSON comme administrateur provisoire à la place de l'ancien collaborateur d'Ignace CLOMEGAH, la Commission Bancaire de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) avait retoqué la décision, la jugeant irrégulière en se fondant sur les textes communautaires.

Suite page 6

Météo

Mardi 07 mai 2013

Matin:

Ciel clair, quelques passages nuageux
27°C

Après-midi:

Ensoleillement
30°C

EDITO

NOTRE MISSION

Plus besoin de nous rappeler, hommes de médias, que notre mission est noble. Gardiens du temple, nous le sommes à loisir, par vocation et simplement pour jouer notre rôle d'éveil de conscience, en relatant juste l'information dans une dynamique d'éducation des citoyens. Mais posons-nous la question de savoir si nous journalistes togolais, jouons pleinement notre partition ?

Certainement pas totalement car, nous avons un péché mignon : celui de nous arrimer pour des intérêts momentanés à des hommes politiques qui abusivement nous malmènent et nous font perdre notre dignité. Certains d'entre nous ne pensent plus d'eux-mêmes mais deviennent des perroquets de première zone. Que c'est triste ! Ce n'est pas notre rôle que de jouer à la politique par le biais de la profession.

Journalistes nous sommes, mais pas politiques. La profession n'est pas une case stage pour aller à la politique. Si tu as envie de faire la politique, libre chemin à toi ; et merci de cesser de profiter de la profession à des desseins malsains. C'est cela être honnête avec soi et nourrir des ambitions !

Crédo TETTEH



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 99 52 05 15

Email : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Rédaction :

Jacques Komi SOLETE

Crédo TETTEH

Ekoué SATCHIVI

Dodo ABALO

Dezzy HUTCHNER

Infographie : JPB

Impression : ST Louis,

Doulassamé-LOME Tél : 9012 3730

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution : Léo AYIVI (90197025)

20e journée mondiale /liberté de la presse:

Evènement marqué par une rencontre d'échanges entre professionnels des médias

LE MONDE entier a célébré le vendredi 03 Mai, la journée mondiale de la liberté de la presse. La presse togolaise n'est pas en reste, car une rencontre d'échanges a regroupé les professionnels des médias à la Maison de la presse. La rencontre a été organisée par l'Union des Journalistes Indépendants du Togo (UJIT).

Le président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) Kokou Tozoun était également de la fête, rencontre au cours de laquelle le rapport sur l'état de la presse a été publié. Ce vingtième anniversaire de la journée mondiale de la liberté de la presse est placé sous le thème : "Parler sans crainte: assurer la liberté d'expression dans tous les médias".

La journée mondiale de la liberté de la presse est l'occasion de célébrer les principes fondamentaux de la liberté de la presse; d'évaluer la liberté de la presse; de défendre les médias des attaques contre leur indépendance; et de se souvenir des journalistes tués parce qu'ils faisaient leur devoir.

Selon Crédo Tetteh, le secrétaire général de l'UJIT, la presse togolaise



Un cri de coeur pour des médias plus responsables et citoyens

joue pleinement son rôle d'information: "mais nous souhaitons que cette information soit pleine et beaucoup plus responsable".

"Bien vrai qu'il y a des manquements, mais il faut reconnaître que la presse togolaise sait oser", a-t-il souligné.

Pour Augustin Sizing, le président de l'Observatoire Togolais des Médias (OTM), la presse togolaise a connu des "avancées": "En matière de liberté d'expression et de liberté de ton, nous avons fait des avancées".

"Mais, l'une des véritables gâcheries que nous avons constatées au

Togo, c'est que des journalistes sont devenus de véritables partisans. Ils sont sous le joug des hommes politiques. Ce qui fait qu'il y a une sorte de dichotomie: une presse de gauche et une presse de droite", a-t-il déploré.

Le président de la HAAC a, pour sa part, invité les professionnels des médias à prendre au sérieux leur profession.

"Je voudrais vous convier tous à prendre au sérieux, la profession que nous avons librement choisie d'exercer, en nous donnant les moyens de la maîtriser, afin d'en faire profiter utilement nos concitoyens qui res-

tent en premier ressort, ceux qui doivent apprécier et consommer les produits que nous mettons à leur disposition", a indiqué Kokou Tozoun..

"Ne perdons jamais de vue que nous sommes sur un terrain de services publics et qu'en cette qualité, nous ne devons nous donner aucune liberté par rapport à la déontologie de la profession et par rapport surtout à notre responsabilité", a-t-il souligné.

Pour cette vingtième journée mondiale de la liberté de la presse, Ban Ki-moon, le secrétaire général de l'ONU et Mme Irina Bokova, directrice générale de l'UNESCO ont appelé ce vendredi, "les gouvernements, les sociétés et les individus à tout mettre en œuvre pour protéger la sécurité de l'ensemble des journalistes, en ligne et hors ligne".

Selon ces deux personnalités, "chacun de nous a une voix à faire entendre. Nous devrions tous pouvoir parler librement et en toute sécurité".

Rappelons que le 3 mai a été, proclamé journée mondiale de la liberté de la presse lors de l'Assemblée générale des Nations Unies le 20 décembre 1993.

Tension sur le camp des réfugiés ivoiriens à Avépozo:

Quelques tentes et l'infirmerie brûlées dans la nuit de jeudi à vendredi derniers

Quelques tentes ont été brûlées dans la nuit de jeudi à vendredi derniers sur le camp des réfugiés ivoiriens à Avépozo, ainsi que le l'infirmerie. Cet acte intervient au lendemain de la manifestation d'un groupe de réfugiés pour la plupart des femmes, sur le site, exigeant leur rapatriement vers un autre pays. Jeudi dernier, les manifestants se sont opposés aux travaux d'assainissement des douches et toilettes organisés par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) sur le site. Ces réfugiés demandent au HCR de leur trouver une "nouvelle terre d'asile".

Selon certains réfugiés interrogés sur place, il s'agirait d'actes de vandalisme perpétrés par certains réfugiés à l'encontre de leurs concitoyens qui ne les soutiennent pas dans leurs revendications. Plusieurs tentes ont été brûlées, ainsi que l'infirmerie du camp. La moto d'une infirmière a également été calcinée. "Nous avons discuté avec le HCR en ce qui concerne les subventions. Nous avons demandé au HCR



L'infirmerie du camp de réfugiés d'Avépozo brûlée

d'augmenter le montant quand les femmes ont commencé leurs manifestations. Nous leur avons dit que des marches et manifestations ont une limite. Il faut discuter.

Depuis ce temps, nous sommes devenus des rebelles. Ce matin, des femmes et des jeunes gens ont commencé à brûler nos tentes et nos maisons. Si je n'étais pas vigilant, j'allais mourir dans le feu. J'ai tout perdu", a confié un réfugié. Le

ministre de la sécurité, le Colonel Yark Damehane s'est également rendu sur les lieux vendredi dernier dans la matinée pour constater les dégâts. "Nous suivons de près depuis quelques semaines, les agissements de certains réfugiés ivoiriens sur le site d'Avépozo. Ils incitent leurs camarades à la rébellion, et aujourd'hui ils sont allés trop loin en brûlant les chambres de ceux-là qui s'opposent à leurs manifesta-

tions.

Connaissant certains meneurs, des forces de l'ordre sont intervenues pour les interpellés. Et c'est après leur interpellation que certains de leurs partisans ont mis le feu à l'infirmerie", a déclaré à la presse le Colonel Yark. La "crise" entre des réfugiés ivoiriens du camp d'Avépozo et le HCR est née de la suspension le 31 décembre 2012 par le HCR de l'opération de distribution générale de vivres, en raison des "difficultés financières". Le Haut commissariat leur a proposé une subvention 150.000 F.CFA (par réfugié) en remplacement des vivres, pour leur permettre de mener des Activités génératrices de revenus (AGR) en 2013. Ces derniers ont estimé que le montant est insuffisant. Chaque réfugié exigerait la somme de 1 million de F.CFA.

Rappelons qu'environ 3.000 réfugiés ivoiriens vivent sur le camp d'Avépozo. Ces réfugiés ivoiriens sont arrivés pendant la crise sociopolitique qu'a connue leur pays. Le Togo compte environ 23.945 réfugiés de 19 nationalités, installés dans différents camps.

Impact Mobilier www.acheterauport.com
www.acheterauport.com
 Impact Mobilier
 +228 92060921 / +228 90807585
 Véhicules d'occasion nickels sur notre site: www.acheterauport.com
 Achat et location de véhicules d'occasion- Représentation commerciale

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium" dans
les kiosques et chez vos
marchands de journaux.

Prochaine parution
le mardi 14 Mai 2013

Recensement électoral: La CENI donne les statistiques provisoires

PLUS DE trois (3) millions de personnes ont été enregistrées sur les listes électorales lors du recensement électoral en vue des prochaines élections législatives, selon des "statistiques provisoires" publiées le samedi 04 mai dernier par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). C'était au cours d'une rencontre avec des représentants des partis politiques et des professionnels des médias.

La rencontre qui s'est déroulée au siège de la CENI, a été animée par la présidente de la Commission, Mme Angèle Aguigah. Elle était assistée d'autres membres de la CENI dont Jean-Claude Homawoo, 1er vice-président.

Au cours de la séance du samedi dernier, la CENI a fait le bilan général de l'opération de recensement dans les deux zones. Après 36 jours de recensement électoral sur l'ensemble du territoire national, un peu plus de trois (3) millions d'électeurs ont été inscrits sur les listes électorales. Mais ce chiffre est "susceptible



Des membres de la CENI lors de la rencontre avec la presse le 04 Mai 2013

d'évolution, car les travaux de compilation et de consolidation des données issues de l'ensemble du recensement électoral sont en cours au Centre National de Traitement des Données (CNTD) en vue d'obtenir un chiffre définitif", souligne la CENI.

Dans la zone II, 1.800.539 personnes ont été enregistrées, soit plus de 92% "d'électeurs potentiels". La préfecture du Golfe a enregistré le plus grand nombre d'électeurs (325.820). Mais le taux record a été

battu par Lomé Commune 1, avec 184,80% par rapport aux prévisions faites par la CENI sur la base des données de 2010.

Interpellés sur les cas d'enrôlement de mineurs et d'étrangers dénoncés par certaines formations politiques de l'opposition, les membres de la CENI ont indiqué n'avoir reçu aucune plainte.

"Nous étions sur le terrain et nous avons pris toutes les dispositions. Nous voulons que les gens nous apportent des preuves. Avec le sys-

tème des doublons, ceux qui se feront remarquer, tomberont sous le coup de la loi", a indiqué Jean-Claude Homawoo.

Les membres de la CENI ont également annoncé les activités à venir. Au nombre de ces activités figure en bonne place, la mise en forme du fichier électoral.

Ensuite interviendront la détection et le traitement des doublons. Après suivra l'étape de la génération et l'impression des listes provisoires qui seront affichées dans tous les Centres de Recensement et de Vote (CRV), ouvrant ainsi la période des recours.

La CENI procédera enfin à l'apurement des listes électorales pour obtenir des "listes définitives" qui seront réparties pour chaque centre de vote en un certain nombre de Bureaux de vote, selon le nombre d'électeurs.

La Commission électorale a proposé de limiter à 400, le nombre d'électeurs par bureau de vote pour gagner du temps lors du dépouillement.

GREVE DES FONCTIONNAIRES : Pas de retenues sur salaires

C'ÉTAIT l'une des pommes de discorde entre les syndicats et le gouvernement. Les jours de grève seront finalement payés aux fonctionnaires ; instruction expresse du Président de la République, selon un membre de son cabinet.

Le 29 avril dernier, les discussions entre la STT (Synergie des Travailleurs du Togo) et le gouvernement avaient tourné court. Les

syndicats qui avaient rendez-vous avec les représentants de l'Etat pour des travaux en commission portant sur la plateforme revendicative et conformément au relevé de conclusions signés deux semaines plus tôt, ont préféré claquer la porte. En cause : l'annonce des retenues sur salaire par jour de grève.

En effet, comme il est admis dans la plupart des législations en matière sociale, les jours non travaillés au

Togo pour cause de grève ne sont pas payés. Après plusieurs jours de grogne sociale essentiellement dans les secteurs de l'éducation et de la santé, le gouvernement avait annoncé l'application des textes avec les retenues sur salaire pour les fonctionnaires grévistes.

Ce qui a eu le don de courroucer ceux-ci qui s'étaient retirés pour consulter la base. Finalement et sur instructions du Chef de l'Etat, les



Le ministre Adjéda de la Fonction publique

fonctionnaires toucheront l'intégralité de leurs rémunérations, ceci dans le souci d'"apaiser les tensions et montrer que les problèmes sociaux sont bien au cœur des préoccupations gouvernementales" confie-t-on dans l'entourage du Président de la République.

CE MARDI 7 MAI AU PLUS TÔT

L'autre inquiétude des fonctionnaires porte sur le retard pris dans le versement des salaires du mois d'avril. Les rumeurs sur les difficultés du Trésor public dont les caisses seraient vides, selon des informations abondamment relayées par une partie de la presse, ont été fermement démenties par le gouvernement.

Selon Me Yacoubou HAMADOU, ministre du Travail et de la Sécurité Sociale, ce retard serait simplement dû au fait que les agents préposés à la mise en état des salaires, ont également suivi les mots d'ordre de grève ; rallongeant ainsi le délai entre cette mise en état et la disponibilité des fonds sur les comptes des bénéficiaires, qui est habituellement de 15 jours. Ce que confirme un agent du Ministère de l'Economie et des Finances qui indique que les fonctionnaires pourront toucher leurs salaires, à partir de ce mardi 07 mai, au plus tôt.

Prochaines élections législatives: L'UFC de Gilchrist Olympio en meeting de sensibilisation à Noépé

DES RESPONSABLES de l'Union des Forces de Changement (UFC) de Gilchrist Olympio étaient, le dimanche 05 Mai, face aux populations de Noépé (environ 40 Km de Lomé) pour un meeting de sensibilisation en vue des prochaines élections législatives.

Cette rencontre a été animée par Jean Luc Homawoo, délégué national de la jeunesse, assisté de Forson Papavi, rentré récemment au pays après environ 20 ans d'exil au Canada.



Jean Luc Homawoo, délégué national de la Jeunesse UFC

Awou Kossi, le président cantonal de l'UFC/Avé, ainsi que le Préfet de l'Avé ont également assisté à cette rencontre qui coïncide avec la date anniversaire de l'attentat dont a été victime Gilchrist Olympio à Soudou au nord du pays.

Les responsables de l'UFC ont rappelé à l'assistance, les conditions dans lesquelles cet attentat a été perpétré et profité de l'occasion pour rendre hommage aux victimes.

Les populations de Noépé ont été surtout entretenues sur les prochaines législatives. La délégation de l'UFC s'est longuement appesantie sur le dernier recensement électoral, opération qui a pris fin le 30 avril. Plus de trois (3) millions de personnes ont été enregistrées, selon les statistiques provisoires de la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI).

Le délégué national de la jeunesse de l'UFC a exhorté les populations de Noépé à faire confiance à l'UFC en adhérant aux idéaux de ce parti.

"Vous devez vous tenir prêts pour les prochaines élections, afin qu'on puisse remporter haut les mains ce scrutin car, l'Avé est une préfecture acquise à l'UFC", a souligné Jean Luc Homawoo.

**Tous ensemble
contre
la violence
pour un Togo
paisible !**

ELECTIONS-RECENSEMENT

Environ 3,100 millions de personnes ont été enregistrés sur la liste "électorale provisoire" à l'issue du recensement électoral en vue des prochaines élections législatives, a indiqué Mme Angèle Dola Aguigah à la fin d'une réunion du Comité de suivi des élections.

La rencontre s'est déroulée le jeudi à la Primature en présence du Premier ministre Kwesi Séléagodji Ahoomey-Zunu. Démarrée le 12 avril dans la zone II, le recensement électoral a pris fin le 30 avril. L'opération s'est achevée depuis le 31 mars dans la zone I.

"Au cours de la réunion de ce jour, nous avons fait le point sur l'opération de recensement électoral. Nous avons pu enrôler environ 3,100 millions de personnes", a déclaré Mme Aguigah.

"Nous avons également discuté des prochaines étapes à venir pour aller au scrutin. Ces prochaines étapes font appel au traitement du fichier électoral, à l'affichage du fichier pour gérer les contentieux, ensuite faire l'appel à candidature pour aller aux élections", a-t-elle souligné.

Les togolais se préparent pour aller aux urnes pour les élections législatives, mais aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de ces élections. Annoncées pour octobre dernier, ces élections ont accusé de retard, en raison de la situation politique un peu morose. Le chef de l'Etat togolais avait annoncé le 31 décembre dernier, la tenue de ces élections pour le premier trimestre de cette année, mais ce chronogramme n'a pu être aussi respecté.

EDUCATION-COGEF-FORMATION

Quelque 40 responsables des Comités de Gestion des Ecoles Primaires publiques (COGEP) venus d'Amou, de Danyi et de Kpélé ont été formés à Kpélé Tsiko (environ 190 km au nord de Lomé), sur le système de suivi/évaluation participatif.

Cette formation s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif et Renforcement Institutionnel (PERI). Dans le cadre de sa politique d'amélioration des conditions de vie dans le secteur éducatif, le gouvernement togolais a initié le PERI coordonné par une unité de coordination nationale dont les démembrements sont basés dans les cinq régions administratives du Togo.

Ces différentes coordinations régionales ont pour missions d'assister les comités de gestion des écoles primaires publiques ciblés par ce projet dans l'élaboration des projets de construction de leurs bâtiments scolaires avec l'appui financier du gouvernement.

Selon M. Tétégan, coordinateur régional plateau du PÉRI, cette formation vise le développement des compétences des acteurs à la base en matière de suivi/évaluation participatif de leurs sous-projets de constructions scolaires.

Les participants seront en mesure d'expliquer l'importance du suivi-évaluation participatif, de décrire la démarche de ce système et d'identifier les indicateurs pour le suivi de leurs plans d'action et de leurs sous-projets de construction scolaires (suivi des travaux et des fonds).

DANYI-CHEFFERIE-NOMINATION

Le Préfet d'Amou M. Kufale a remis officiellement à Oluke Komlan Woenagnon Ekpetsu V, chef Canton d'Evou son arrêté de nomination le samedi dernier lors d'une cérémonie à la grande place publique du Canton, en présence des notables et cadres de la localité dont l'ancien Premier ministre Komlan Mally.

Le Préfet d'Amou a rappelé au récipiendaire, les prérogatives liées à sa nouvelle fonction: l'impartialité lors des règlements des problèmes, le respect des principes coutumiers, la soumission aux lois qui régissent la chefferie traditionnelle au Togo etc... Oluke Komlan Woenagnon Ekpetsu V est le quatrième de la dynastie des Ahovoumi, "les guerriers".

DERIVES DANS LES MEDIAS



Des femmes appartenant au "Mouvement des Jeunes pour la popularisation de la bonne Gouvernance" (MJPG) ont observé un sit-in jeudi devant les bureaux de la Haute Autorité de l'Audiovisuelle et de la Communication (HAAC) pour protester contre les dérives de certains médias à la veille de la Journée mondiale de la liberté de presse.

L'association s'inquiète des " graves préjudices causés aux entrepreneurs, des atteintes à la vie privée, l'incitation à la haine et à l'insurrection et autres diffamations ".

" Nous somme inquiets par les dérives qui se traduisent par le non respect de l'éthique et de la déontologie d'une part et d'autre, la violation quotidienne par une certaine presse, des règles régissant le traitement et la diffusion de l'information ", a déclaré Addine Damobé, l'un des responsables du MJPG.

Un lettre ouverte a été adressé au Président de la HAAC, Kokou Tozoun, dans laquelle il lui est demandé de réguler les médias comme l'exige la loi organique.

SPORT :BOUKPÉTI ENTRE AU COMITÉ OLYMPIQUE AFRICAÏN

Le kayakiste togolais Benjamin Boukpeti, médaillé de bronze aux JO de Pékin en 2008, va siéger comme membre du Comité olympique africain. D'autres athlètes africains font également leur entrée dont le Marocain Hicham El Guerrouj (recordman du monde du 1500m) et la Zimbabwéenne Coventry Kristi (Championne Olympique de natation).

Boukpeti aura la responsabilité de la zone 3 qui comprend le Togo et l'ensemble des pays d'Afrique de l'Ouest.

Son rôle est de veiller à la bonne marche du mouvement olympique.

Réclamez tous les mardis
votre hebdomadaire
"Le Médium"
dans les kiosques et chez
vos marchands de journaux

POLITIQUE :

"Le mal togolais est avant tout la mauvaise gouvernance qu'il faut attaquer à la racine", selon Me Yawovi Agboyibo

"LE MAL togolais est avant tout la mauvaise gouvernance qu'il faut attaquer à la racine", a affirmé mardi soir lors d'une conférence-débat, Me Yawovi Agboyibo, le président d'honneur du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR, opposition).

La conférence tenue à Lomé, s'inscrit dans le cadre du 22e anniversaire de ce parti politique. L'année dernière, le président d'honneur du CAR s'était livré à ce même exercice.

La rencontre était axée sur le thème: "La crise sociale est indissociable de la mauvaise gouvernance des ressources publiques", longuement exposé par Me Agboyibo devant plusieurs personnalités. Il était assisté du président national du CAR, Me Dodji Apévon.

Selon le conférencier, "le mal togolais est avant tout la mauvaise gouvernance qu'il faut attaquer à la racine, car hypothéquant le développement



Me Yawovi Agboyibo (à gauche) lors de la conférence

du pays et annihilant l'évolution de nos enfants".

"Le CAR a évoqué en mars 2011, les axes de la réforme. Le défi à relever est la régulation du système de gouvernance, le déverrouillage des institutions de la République. Nous constatons que la rupture ne s'est pas toujours produite et le Togo se porte mal", a-t-il souligné.

Pour Me Agboyibo, la gouvernance des ressources publiques est un enjeu républicain et n'est pas à confondre avec la gouvernance économique.

"La mauvaise gouvernance des ressources publiques recouvre plusieurs

réalités persistantes dont le pillage des finances publiques avec ses conséquences désastreuses, les pratiques discriminatoires en matière d'accès aux emplois et aux marchés publics et l'impuissance des institutions de régulation de la gouvernance des ressources publiques", a-t-il indiqué.

A en croire le président d'honneur du CAR, le Togo "ne s'est en réalité préoccupé de se doter que d'institutions indépendantes de régulation de la gouvernance des ressources publiques". "La cour des comptes et l'Autorité de régulation des marchés publics (...) ne sont que des trompe-œil. Notre pays est entré dans une ère nouvelle où les problèmes sociaux jusqu'ici abordés sous forme de charité et de dons du chef de l'Etat, sont de plus en plus posés en termes de droits de l'homme à l'endroit des gouvernants", a-t-il affirmé, martelant que le

Togo est un "Etat enchaîné à cause du verrouillage des institutions".

"La mal gouvernance fait perdre au Togo, plus de 300 milliards de F.CFA par an. Lorsqu'on prend un diplômé, il ne peut être recruté sans faire semblant d'appartenir au parti au pouvoir au Togo".

"Le Togo va mal et il faut une synergie des forces pour changer les choses", a-t-il précisé, dénonçant au passage les conditions dans lesquelles les prochains élections législatives sont organisées.

Les togolais se préparent à aller aux urnes pour les législatives, mais aucune date n'a encore été fixée pour la tenue de ces élections.

Rappelons que le CAR est l'un des principaux partis de l'opposition togolaise. C'est la deuxième formation politique de l'opposition ayant obtenu de sièges à l'Assemblée nationale lors des élections législatives de 2007. Ce parti avait obtenu 4 des 81 sièges.

Elections législatives en vue :

La CAO-AFRIQUE SALUT LE CLIMAT "APAISÉ" QUI A PRÉVALU LORS DU RECENSEMENT

DÉMARRÉ LE 15 mars dernier, le recensement électoral a pris fin le 30 avril. Plus de 3 millions de personnes ont été enregistrées sur les listes électorales, selon des "statistiques provisoires" publiées le samedi 04 mai 2013 par la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI). Mais ce chiffre est susceptible d'évolution, car les travaux de compilation et de consolidation des données issues de l'ensemble du recensement électoral sont en cours au Centre National de Traitement des Données (CNTD) en vue d'obtenir un chiffre définitif.

La CAO-Afrique, dans une déclaration rendue publique lors d'un point de presse le samedi dernier au Centre communautaire de Tokoin, a salué le "climat apaisé" qui a prévalu lors de cette opération. Selon elle, ce recensement s'est déroulé "selon les normes établies par le code électoral togolais et les lois internationales".

La mission de la CAO-Afrique séjourne à Lomé depuis le 11 février dernier. Conduite par Hippolyte Toudonou, expert électoral et président de l'Ong CABGE/Bénin, cette mission a affirmé avoir suivi toutes les étapes de l'opération de recensement sur l'ensemble du pays. Elle sera encore sur le terrain pendant les prochaines élections pour l'observation du scrutin.

La CAO-Afrique a mis l'accent sur le "dynamisme" des techniciens qui "répondaient favorablement à chaque panne ou défection d'imprimantes, de scanners et autres" et la "présence effective et discrète des forces de l'ordre et de sécurité sur le terrain (...)".

Cette mission n'a pas manqué de relever un certain nombre de dysfonctionnements dans l'organisation technique et logistique notamment le déploiement tardif des Opérateurs de Saisie (OPS), l'insuffisance des moyens logistiques pour acheminer les kits à temps dans les Centres de Recensement et de Vote (CRV de la

Zone I.

Les membres de la CAO-Afrique ont formulé une série de recommandations à l'endroit de la CENI. Entre autres recommandations, la prévention d'une bonne méthode de sélection des opérateurs de saisie, la création de nouveau CRV dans les zones très éloignées, afin de faciliter l'enrôlement de ces derniers.

Elle a félicité le gouvernement

togolais, le comité de suivi des élections, la CENI et les autres acteurs du processus électoral pour les efforts déployés et les encourage à poursuivre leurs efforts de "modernisation du processus électoral".

Précisons que la CAO-Afrique est un vaste réseau International des organisations de la société civile engagées dans la promotion des élections crédibles en Afrique.

JUSTICE/MEDIA :

Le Journal Tribune d'Afrique du Bénin débouté par la Cour de Justice de la Cedeao dans ses actions contre la HAAC et le Ministère de la Sécurité

LES ARRETS de la Cour de Justice de la Cedeao sont tombés dans les affaires Journal Tribune d'Afrique contre la HAAC et le Ministère de la Sécurité (Gendarmerie Nationale). Des arrêts qui déboutent totalement le Journal Tribune d'Afrique.

De l'Affaire Journal " Tribune d'Afrique " contre la HAAC

Le 13 septembre 2012, Monsieur Max Savi Carmel, Rédacteur en Chef du journal béninois " Tribune d'Afrique " avait porté plainte contre la HAAC devant la Cour de Justice de la Cedeao, pour violation de ses droits, notamment sa liberté de presse, d'expression et d'opinion. En outre, Monsieur Max Savi Carmel a réclamé au titre de dommages et intérêts, en réparation du préjudice, la somme de Deux Cents Millions de Francs CFA.

Ainsi, dans son arrêt, la Cour de Justice de la Cedeao a constaté " que le journal Tribune d'Afrique n'a pas d'existence légale et est donc dépourvu de la personnalité juridique nécessaire pour ester en justice, et déclare en conséquence irrecevable la requête présentée par cet organe contre la République Togolaise et la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) ".

De l'Affaire Journal " Tribune d'Afrique " contre le Ministère de la Sécurité

A la même date du 13 septembre

2012, Monsieur Max Savi Carmel, directeur de rédaction du journal béninois " Tribune d'Afrique " avait porté plainte contre le Ministère de la Sécurité et la Gendarmerie Nationale devant la Cour de Justice de la Cedeao, pour violations de ses droits de l'homme.

Monsieur Max Savi Carmel expose que dans l'exercice de son métier de journaliste, il effectuait une enquête pour publication d'un article à paraître au journal Tribune d'Afrique ; que le 19 février 2012 il a été joint au téléphone par une personne inconnue de lui qui a affirmé avoir en sa possession des informations liées à l'enquête qu'il menait, que cette personne lui proposa une rencontre devant le bâtiment du Ministère des postes et Télécommunication pour lui transmettre ces informations, que s'étant rendu à cette rencontre, quatre gendarmes en tenues civiles se sont emparés de lui indépendamment de tout mandat d'arrêt, et l'ont conduit de force au camp de la gendarmerie nationale, précisément dans le Service de Recherche et d'Investigation (SRI) dans une salle mal éclairée ;

Le requérant (Max Savi Carmel) explique que contre sa volonté, il a été maintenu en ce lieu et interrogé sans interruption de 13heuresz à 19H30 minutes, soit pendant plus de 6heures sans avoir eu droit de manger et sans prendre de repos avant d'être libéré.

La Cour ayant écouté également



Hippolyte Toudonou, expert électoral et président de l'Ong CABGE/Bénin

les exposés de la partie défenderesse (Ministère de la Sécurité et de la Gendarmerie Nationale) a en la forme : " dit que le Ministère de la Sécurité et de la Protection civile sont des Agents de la République Togolaise et cités aux côtés de l'Etat Togolais en cette qualité d'Agents ; déclare recevable la requête en violation des droits de l'homme présentée par Monsieur Max Savi Carmel contre la République Togolaise, Etat membre de la Cedeao ; et au fond " constate que l'interpellation de Monsieur Max Savi Carmel le 9 février 2012 à Lomé, et à sa conduite pour audition au camp de la Gendarmerie du Service de Renseignement et d'Investigation, ont eu lieu dans le cadre légal de l'exécution d'une mission de police judiciaire par l'autorité qui a compétence pour le faire, et ne constituent pas par conséquent une arrestation et une détention arbitraires, constate également que les autres allégations de violation de ses droits de l'homme portées par Monsieur Max Savi Carmel contre l'Etat Togolais ne sont fondées ;

En conséquence juge que l'Etat Togolais n'a pas violé les droits de l'homme de Monsieur Max Savi Carmel ".

Des arrêts des 20 et 21 Février 2013 de la Cour de Justice qui mettent fin donc au film juridique du Conseil (Maitre Jil Benoît Afangbédji) de Max savi Carmel du journal " Tribune d'Afrique ".

PNIASA /Fin de la 2ème mission conjointe de supervision Banque mondiale-FIDA:

Des progrès notables observés, les bénéficiaires s'engagent et les décaissements s'améliorent

DÉMARRÉE LE 15 avril dernier, la 2ème mission de supervision conjointe Banque mondiale/Fonds International de Développement Agricole - FIDA/Gouvernement du Togo des trois premiers projets soutenant la mise en œuvre du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire (PNIASA), s'est achevée ce mardi dernier.

Les projets ayant fait l'objet de cette supervision sont : le Projet d'Appui au Développement de l'Agriculture au Togo (PADAT); le Projet d'Appui au Secteur Agricole (PASA) et le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest-Projet Togo (PPAAO-Togo).

De manière générale, la mission a noté une amélioration dans le rythme d'exécution des trois projets. La remobilisation effective du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (MAEP) pour l'exécution des feuilles de route convenues lors de la mission précédente a permis de renforcer ses fonctions transversales pour la gestion des projets (approche de gestion axée sur les résultats, rationalisation et contrôle de la gestion financière, passation des marchés et suivi-évaluation) qui ont commencé à engranger des résultats dans leurs composantes techniques sur le terrain, souligne une note de la Banque mondiale.

Au niveau du PADAT qui appuie la production et la valorisation des produits dans les filières riz, maïs et manioc, la situation se présente comme suit. Au titre de l'année 2013, 8 500 kits d'engrais, de semences de riz et maïs (sur 16 300 prévus) ont été distribués à des petits producteurs vulnérables, ce qui portera le nombre de bénéficiaires depuis 2011 à 53 500, contre une prévision de 50 000, avec 50% de femmes et 40% de jeunes. Il est à noter que les producteurs reconstituent les kits, ce qui était un des principes de base de l'opération " Quick Start ". De plus, 50 producteurs bénéficiaires de l'opération pilote de culture attelée et 10 organisations de producteurs (OP) bénéficiaires de l'opération pilote de petite mécanisation recevront des kits de matériels agricoles. Pour ce qui est de la Gestion Intégrée de la Fertilité des Sols, en 2012, une centaine de champs écoles paysans ont été mis en place et conduits avec la participation active de 1 269 producteurs dont 346 femmes. En 2013, au total 325 champs écoles déjà en place seront conduits, tandis que 250 nouveaux seront mis en place au profit de 9 760 petits producteurs. Au total, 37 000 producteurs seront formés à cette technique.

Par ailleurs, l'étude détaillée pour l'aménagement de 2 069 ha de bas-fonds est en cours de préparation, sur un objectif de 8 000 ha sur l'ensemble du projet. De plus, le renforcement des capacités des OP et des faïtières (Centrale Togolaise des Organisations des Producteurs - CTOP ; Centrale des Producteurs de Céréales - CPC ; etc.) se poursuit sur les aspects techniques, de gestion et sur les services socio-économiques à leurs membres.

Dans le cadre de la valorisation des produits, il est prévu la construction en 2013 de 290 magasins dans les 5 régions, sur un total de 550 magasins.

La mission note l'engouement des bénéficiaires pour les infrastructures (magasins de stockage, hangars, pistes) et leur engagement se traduisant par la mobilisation de la contrepartie de 5% du coût des infrastructures. Afin de valoriser la production, des équipements de transformation seront distribués en 2013 aux OP identifiées : 250 égreneuses de maïs sur 700, 50 batteuses-vanneuses de riz sur 150, 35 décortiqueuses de riz sur 100, 75 râpeuses et presses sur 500. Les OP bénéficiaires seront accompagnées dans leur plan d'affaires et la gestion des équipements.

Au niveau de la gestion et de la coordination du projet, le système de suivi-évaluation est en place, à travers le manuel de suivi-évaluation et les outils conçus et partagés. Le remplissage des fiches permettra d'apprécier dans les prochains jours l'opérationnalisation du système.

Concernant le PASA, les activités de promotion des cultures vivrières stratégiques, des cultures d'exportation et de la production halieutique continentale ont démarré, avec notamment : (i) la création de 8 Entreprises de Services et Organisations de Producteurs -ESOP (sur les 20 prévues) pour la transformation de 666,7 tonnes de riz, 137,4 tonnes de soja ; (ii) le financement de 22 microprojets dans le cadre des fonds compétitifs mis en place pour soutenir des initiatives de valorisation des produits agricoles et contribuer à la création d'emplois ; (iii) l'identification de 5 centres piscicoles pilotes à Togblé Kopé, Kpime-Seva, Agbofon, Tchalanidè et Twaga, l'adoption par les pêcheurs du Lac de Nangbéto de plans de gestion couvrant 18 000 ha de plans d'eau, et l'appui à 4 sous-projets piscicoles financés sur les fonds compétitifs ; et (iv) le recrutement des agents pour soutenir la relance de la filière café-cacao, la préparation de 200 000 boutures de café et de 40 000 cabosses de cacao qui seront distribuées aux producteurs, en plus de l'élaboration du document d'orientation stratégique de la filière coton.

Les activités de relance du sous-secteur de l'élevage ont également démarré pour la santé animale, la recapitalisation des cheptels et l'amélioration des conditions d'élevage des volailles et des petits ruminants. La formation de 2 950 Auxiliaires villageois d'élevage (AVE) et l'acquisition des équipements pour la chaîne de froid, des vaccins et des produits déparasitant ont notamment permis le traitement de 213000 petits ruminants et 1800 000 volailles. Le repeuplement des élevages avec des animaux de meilleure qualité génétique est engagé à travers l'identification de 175 fermes améliorées capables de servir de centres de multiplication, en plus de la station de recherche de Kolokopé, ainsi que de 2 centres sous-régionaux en mesure de fournir des géniteurs améliorés.

Enfin, pour le renforcement des capacités et la coordination du secteur de l'agriculture, de gros efforts ont été entrepris pour mettre en route la modernisation du Ministère, y compris sur le plan de l'informatique et pour améliorer l'environnement institutionnel du secteur. La totalité du personnel d'appui au projet est maintenant en place, de même que les

moyens logistiques du projet (comme, par exemple, l'acquisition de 23 véhicules mis à la disposition des directions techniques du MAEP et de la Coordination du projet). Le processus de renforcement des moyens d'analyse et d'études est aussi déclenché et s'est déjà traduit par le lancement de plusieurs études dont celles relatives au secteur des engrais et de la commercialisation des produits vivriers.

Quant au PPAAO-Togo, au titre de l'appui à l'application des règlements communautaires en matière de semences et de pesticides, il a été procédé à la publication au Journal Officiel de ces textes et à leur traduction en langues locales (Kabyè et Ewe). Leur édition (4 000 exemplaires) est attendue pour Juin 2013 et des actions sont en cours pour leur diffusion dans les meilleurs délais. Concernant le renforcement des infrastructures et équipements de l'ITRA et de l'ICAT, il a été acquis au profit des techniciens de l'ICAT 300 motos pour faciliter leur mobilité sur le terrain. La livraison des véhicules de terrain et des matériels informatiques au profit de ces deux structures est attendue à la fin du mois de Mai 2013. En matière de renforcement des capacités des acteurs du PPAAO-Togo, déjà 881 personnes (scientifiques, agents de vulgarisation, distributeurs d'intrants agricoles, paysans, etc.) ont été formées pour améliorer leurs capacités opérationnelles. Deux plans de formation (pour chercheurs et techniciens de vulgarisation) ont été élaborés et sont en cours de mise en œuvre. Dans ce cadre, 84 candidatures pour les formations diplômantes ont été enregistrées pour l'année 2013. S'agissant de l'opérationnalisation du fonds compétitif national, des projets de décrets et d'arrêtés devant permettre de le rendre opérationnel ont été approuvés, de même que son manuel de gestion. En attendant, deux projets commissionnés ont été préparés pour être financés sur les ressources du PPAAO-Togo.

Par ailleurs, l'appui à la production et à l'accès des producteurs au matériel génétique amélioré a permis de produire 1,3 tonne de semences de pré base de maïs et de riz, 13,65 tonnes de semences de base de maïs et de riz, 250 géniteurs ovins et 40 géniteurs caprins. Ces géniteurs seront repris par le PASA pour recapitaliser les élevages dans l'ensemble des régions du pays. Dans ce même cadre, la création des ESOP dans le domaine des semences et de la transformation de la viande est en cours. Le projet se prépare à distribuer, au cours de la campagne agricole actuelle, 500 tonnes de semences certifiées de maïs et 200 tonnes de semences certifiées de riz aux producteurs de céréales pour promouvoir à leur niveau, l'utilisation des semences certifiées. De même, le PPAAO-Togo fournira aux multiplicateurs de semences un kit composé de semences de base et d'engrais, pour intensifier la production de semences certifiées et permettre une plus grande disponibilité de semences améliorées.

Les membres de la mission ont pu toucher du doigt les résultats concrets qui ont pu être obtenus par des bénéficiaires directs des trois projets au cours des visites de terrain qu'ils ont effectuées respectivement dans les régions Maritime (Assahoun), Plateaux (Agou, Amlamé, Atakpamé,

Anié, Notsé), et Centrale (Sotouboua, Sokode). Ils ont pu noter que certains de ces résultats conduisent déjà à des changements positifs et mesurables sur le terrain et se sont réjouis de la création d'emplois qui en découlent en zone rurale (notamment pour les femmes et les jeunes). Ils se sont également réjouis de l'augmentation de la production et de la productivité qui renforce la sécurité alimentaire et accroît les revenus par la commercialisation des surplus.

"Alors que la première année d'exécution fut essentiellement consacrée à la mise en route des projets dans un contexte de reprise de la coopération agricole au Togo, l'année qui s'ouvre devrait être marquée par une accélération des réalisations et une plus grande visibilité des investissements à travers le Pays". "Nous sommes avants été heureux de constater sur le terrain l'engouement et l'implication active des bénéficiaires qui ont déjà mobilisé leurs contributions, en attendant les réalisations", ont déclaré respectivement Monsieur Christian Berger, Chargé du PASA à la Banque mondiale et Madame Aïssa Toure, Chargée du Programme-Pays au FIDA.

Au cours de la grande réunion de restitution tenue le Vendredi 26 avril 2013, les membres de la mission ont tenu à féliciter les équipes respectives pour les efforts entrepris afin de lancer la dynamique du PNIASA et ses réalisations sur le terrain. Ils ont également remercié les autorités togolaises pour avoir impulsé cette remobilisation non seulement au MAEP, mais aussi chez les partenaires du Gouvernement et de la profession agricole. Ils ont recommandé que ces efforts soient poursuivis et maintenus dans la durée pour davantage tirer parti des synergies possibles entre les trois projets. La mission note toutefois que toutes les difficultés n'ont pas disparu et que des défis demeurent. Ces contraintes ont été identifiées et des mesures ont été recommandées pour les surmonter, à travers de nouvelles feuilles de route. Les conclusions de la mission seront consignées dans des Aide-mémoires qui seront transmis dans les prochains jours à l'ensemble des parties prenantes.

Dans ses mots de conclusion à la fin de la mission, le Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche, Ouro-Koura Agadazi s'est réjoui de l'avancée des activités depuis la première mission. Il a attribué ces performances à l'accompagnement des partenaires techniques et financiers et aux efforts du gouvernement. Il a salué la mobilisation du personnel du ministère qui a su prendre la mesure de la situation en s'impliquant d'avantage et de concert avec l'assistance technique et les organisations paysannes dans l'exécution des trois projets. Il a remercié tous les acteurs tout en les rassurant que la dynamique sera maintenue.

La deuxième mission de supervision a été conduite par des équipes de la Banque mondiale et du FIDA, en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes concernées et sous la coordination d'ensemble du Ministre de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. La prochaine mission de supervision est prévue pour le mois d'Octobre 2013.

Zozo
ECONOMIE/SENSIBILISATION



Chef d'agence Wages-Kpalimé, formateur

Après Kpalimé les 23 et 24 avril derniers, la délégation de l'Agence WAGES/Kpalimé s'est rendue le jeudi dernier à Agou gadzépé (110 km au nord de Lomé) dans la préfecture d'Agou pour une journée d'information et de sensibilisation.

La délégation était conduite par Romaric AMEGAN, Chef de l'Agence.

L'objectif de cette rencontre est d'informer et de sensibiliser les populations de la grande préfecture d'Agou sur l'existence de l'Institution dans le grand Kloto. Les responsables de WAGES ont profité de l'occasion pour présenter les produits et services offerts au public.

"Cela fait un mois jour pour jour que notre agence a été installée à Kpalimé. Notre objectif est de rencontrer la grande majorité des populations des zones urbaines, périurbaines et rurales pour les informer de la présence de WAGES dans cette localité et de leur présenter ensuite, les différents produits", a déclaré Romaric AMEGAN.

Que ce soit à Kpalimé ou à Agou, le message a été le même. Les communications ont porté sur l'historique, la présentation, les objectifs, les activités et l'organisation de l'institution de Microfinance.

Notons aussi que Wages a beaucoup de partenaires nationaux comme internationaux : Fonds international de garantie de Genève (Suisse), "OIKOCREDIT" aux Pays-Bas, la société d'investissement et de développement international (SIDI) en France, "ALTERFIN" à Bruxelles, ECOBANK BIA, UTB, BRS, et autres).

USA-FAT-MISMA-DON

L'ambassade des Etats-Unis au Togo a fait don ce jeudi de matériel roulant aux Forces Armées Togolaises (FAT) pour appuyer les militaires engagés dans la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA). Ce don est composé de 7 véhicules tout terrain de transport troupes et d'une ambulance bien équipée.

Ce don s'inscrit dans le cadre du programme "Africa Contingency Operations Training & Assistance" (ACOTA)

C'est le Chargé d'Affaires des Etats-Unis au Togo, M. Simon Hankinson qui a remis les clés du matériel roulant au chef d'Etat major des FAT, le général Atcha Titikpina.

Le 26 janvier dernier, les attachés militaires de l'Ambassade des USA au Togo et les représentants des FAT ont observé le chargement d'un avion-cargo au départ de Lomé vers le Mali. Les États-Unis et d'autres partenaires ont fourni le transport aérien afin d'accélérer le déploiement des troupes togolaises, qui sont parties en renfort aux forces françaises et maliennes.

Les USA ont engagé un montant initial de 8 millions de dollars pour soutenir le transport des troupes de la CEDEAO et de leur équipement vers Bamako, et pour fournir un soutien logistique de base à ces premiers contingents..

Rappelons le Togo est le premier pays à envoyer ses troupes au Mali. Environ 879 soldats togolais devraient être déployés sur le terrain.

Zozo

CÔTE D'IVOIRE : 200 MILITAIRES
IVOIRIENS ENCORE RÉFUGIÉS AU
TOGO

Quelque 200 militaires ivoiriens sont encore en exil dans la sous-région ouest africaine, notamment au Togo, depuis la crise postélectorale de novembre 2010, a affirmé samedi dernier le président ivoirien Alassane Ouattara.

"Nous préparons le retour au pays de 200 militaires réfugiés au Togo dont 20 officiers", a déclaré Alassane Ouattara devant la presse à Man, au terme de sa visite de quatre jours dans la région du Tonkpi (ouest).

Au moins 250 000 Ivoiriens dont des militaires et policiers proches de l'ancien régime se sont réfugiés dans les pays voisins notamment au Togo, au Ghana et au Liberia après les affrontements postélectorales qui ont fait au moins 3 000 morts en Côte d'Ivoire en 2010 et 2011. Depuis sa prise du pouvoir, Alassane Ouattara n'a de cesse d'appeler les Ivoiriens en exil à rentrer au pays.

Le gouvernement a assuré à plusieurs reprises le convoi des volontaires au retour au pays. Le Haut-commissariat aux réfugiés (HCR) a annoncé, de son côté, avoir rapatrié au moins 165 000 personnes depuis janvier 2012. Selon Alassane Ouattara, "438 personnes sont rentrées (au pays) il y a deux semaines".

Officiellement 80 000 personnes sont encore en exil dont 60 000 au Liberia.

Selon le HCR, les différentes attaques de groupes armés non identifiés, précisément dans l'ouest ivoirien, ne favorisent pas le retour des réfugiés.

SCAPE-NSEPS-FORMATION



Vue partielle des participants à la formation

Des Directeurs de cabinet et secrétaires généraux des ministères ont été mieux outillés le vendredi dernier à Lomé sur le processus d'élaboration des Notes des Eléments Stratégiques Prioritaires (NESPS) pour la prise en compte de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE).

Les NESPS ont pour objectif de décliner le contenu de la SCAPE et de son programme d'action prioritaire (PAP) en un outil synthétique de programmation budgétaire pluriannuelle. Le PAP est un ensemble de programmes hiérarchisés, chiffrés, assortis d'indicateurs de suivi. Il décline la stratégie en programmes, sous-programmes, lignes d'actions, actions prioritaires, mesures et projets. Son élaboration a impliqué l'ensemble des acteurs à travers les onze comités sectoriels du Dispositif Institutionnel de coordination, de suivi et de l'évaluation des Politiques de développement (DIPD).

Selon le ministre de la planification Djossou Sémondji, les NSEPS sont des stratégies qui permettront de décrire de façon cohérente, les éléments techniques et financiers des projets que les ministères comptent faire inscrire dans la loi de finances pour la gestion 2014, en alignement avec la SCAPE.

"Nous sommes engagés dans ce processus en vue d'élaborer des éléments techniques devant alimenter le cadrage (...). Les NESPS seront élaborées par chaque ministère. Des équipes ministérielles seront mises en place à cet effet. Le processus sera supervisé et coordonné par un groupe de travail", a précisé Kokou Djossou Sémondji.

"Le gouvernement définit des priorités et nous voulons faire en sorte que toutes ces priorités qui sont reflétées dans la SCAPE, soient prises en compte de manière concrète dans le budget. C'est pour cette raison que nous nous sommes engagés dans l'exercice de jour pour faire en sorte que tous les ministères qui bénéficient des dotations budgétaires puissent tenir compte de ces priorités", a pour sa part souligné le ministre des finances.

Rappelons que le Togo s'est engagé depuis cinq ans, dans une série d'actions et de réformes visant à jeter et à améliorer constamment les bases de redressement et de relance de son économie. Le pays s'est doté d'une SCAPE pour la période 2013-2017 et de son programme d'actions prioritaires en cours de finalisation.

Libre opinion :

POURQUOI JE CRITIQUE, L'OPPOSITION TOGOLAISE !

S'IL N'y avait pas la presse et les syndicats, qui font 90% du boulot des partis politiques de l'opposition, le pouvoir peut dormir tranquille pendant cinquante ans encore ! Parce que d'opposition, on n'en trouve pas de trace utile dans le pays depuis belle lurette !

Dès que les opérations de recensement électoral sont terminées dans la zone N°1, sans qu'on ait vu un seul leader de l'opposition sur le terrain, pour contrôler le bon déroulement des opérations, l'opposition se fend d'un communiqué réclamant un audit sur le recensement électoral dans cette zone N°1 ! Un diplomate, avec qui je dînais, a laissé tomber cette réflexion assassine :

" Ils sont marrants vos opposants ! Un audit de l'enrôlement dans la zone N°1 va prendre trois mois au minimum, et coûter au moins cent millions de francs ! Qui va payer ? ".

Le Docteur David IHOUE n'est pas le seul à critiquer (à juste titre !) notre opposition... Dès que l'enrôlement dans la zone N°2 a commencé, on a cherché, en vain, la queue d'un leader politique de l'opposition au Togo : Jean Pierre FABRE, Dodzi APEVON, Kafui ADJAMAGBO, et celui qui prétend " sauver le Togo ", Zeus AJAVON, sont en vadrouille en Europe, pour, soit -disant, " expliquer la situation socio-politique togolaise " aux autorités française, allemande, belge,... ou je ne sais pas quoi encore !... On a beau expliquer aux fameux opposants, que, si François HOLLANDE ou Angela MERKEL voulaient savoir combien de fois Mme ADJAMAGBO fait l'amour par mois, ou combien de maîtresses FABRE et APEVON fréquentent, ou encore, combien de cheveux il reste sur la tête de Zeus AJAVON, ils le sauront aisément, par le biais des services de leurs ambassades et consulats à Lomé...

Je suis bien placé pour le savoir, et je leur avais dit, à mes amis opposants, qu'un dirigeant européen fera toujours plus confiance à son ambassadeur qu'il a nommé à Lomé, qu'aux gesticulations d'un leader politique togolais ! Le même diplomate, que j'avais, à mon tour, invité à dîner, a éclaté de rire (quand j'ai évoqué la vadrouille de Jean Pierre FABRE et compagnie en Europe) et a laissé tomber :

" Ils sont plus que marrants ! "...

C'est avec la grève lancée par la STT le 10, 11, et 12 Avril dernier, que la nullité des leaders de l'opposition a été encore étalée au grand jour ! Normalement, ce sont les partis politiques présents au Parlement (UFC, ANC, CAR) ou dans les médias (pour les extraparlamentaires) qui devraient faire de ces revendications, leur cheval de bataille, et ce, depuis des lustres ! Mais le chômage, les conditions déplorables des travailleurs togolais, la paupérisation générale, l'état déplorable de notre enseignement et de notre système sanitaire, ne disent rien à nos fameux opposants. Me AGBOYI-BO, le Président d'honneur du CAR,



Dr David IHOUE

évoque, dans une sortie médiatique, lors de la célébration des 22 ans de la création du CAR, toute une litanie d'insuffisances de gouvernance du pouvoir, mais oublie royalement de nous dire, pourquoi en 5 ans six mois de législature, les 4 députés du CAR n'ont présenté aucun projet de loi, aucun amendement aux projets de lois présentés par le pouvoir, aucune motion de censure, aucune interpellation du Premier Ministre ou des ministres... Les opposants n'ont que les mots " Alternance ", " Changement ", " Effet immédiat ", à la bouche, comme si la conjugaison des verbes issus de ces mots va régler tous les problèmes du pays ! Le " changement " ne peut être bénéfique pour le pays, que si ceux qui veulent incarner le changement ont des solutions idoines à proposer aux problèmes qui se posent aux populations. Si on ne vérifie pas que les balles qui sont dans le fusil sont des balles réelles (et non des balles en caoutchouc), et qu'on tire sur un fauve, on risque de se faire dévorer par le fauve !

Les gaffes, l'incurie, l'idiotie politique, se font voir de jour en jour, et ce n'est pas une surprise, quand on lit, dans le journal " le Regard " du 24 avril 2013, que " La coalition Arc-en-ciel exhorte la STT à tenir

bon ", et qu'on lit la déclaration de ce machin de cinq partis politiques appelé " ARC-EN-CIEL " :

" Le dilatoire dans lequel excelle le gouvernement pour esquiver tout dialogue d'où qu'il vienne, a causé la mort de deux enfants manifestants avec les élèves solidaires des revendications de leurs enseignants et demandant une reprise rapide des cours ".

Combien de dialogues boudés par l'opposition ? Combien de Cadres Permanents de Dialogues et de Concertation (CPDC) boycottés par des leaders politiques qui se bombardent " légitimes " ? " Réformes constitutionnelles et institutionnelles ", " Dialogue franc et sincère ", sont les maître-mots de notre fameuse opposition. On a beau leur dire que les réformes constitutionnelles et institutionnelles ne peuvent se réaliser que par référendum populaire (lisez donc l'article 144 de notre Constitution !) ou par le vote de la majorité des quatre cinquièmes (4/5) des députés composant l'Assemblée nationale (lisez donc le même article 144 de notre Constitution !), rien à faire ! Nos leaders politiques n'ont certainement pas bien lu ou ne veulent pas lire cet article et disent et font n'importe quoi souvent ! " Un dialogue franc et sincère " est -il prévu dans notre Constitution ? Non, je ne le vois nulle part ! Pourquoi mes amis y tiennent tant à ce dialogue ? Pourquoi deux partis (UTD et CAR) conduits par deux leaders intelligents (Edem KODJO et Yaovi AGBEYIBO) ont-ils réussi à battre le RPT aux législatives de 1994 ? Cette année-là, il n'y avait pas de CENI, et c'est le Ministère de l'Intérieur qui avait organisé les élections !

Les enseignants ne peuvent-ils pas battre le pavé eux-mêmes, pour exposer leurs revendications au pouvoir, et ont-ils besoin du soutien, du rempart et des poitrines d'élèves de 7, 8, ou 12 ans ? C'est une grosse lâcheté de leur part !

Pourquoi un pouvoir, qui a la majorité absolue dans un Parlement légalement constitué, est-il obligé de faire " un dialogue franc et sincère " avec son opposition ? Ils veulent (les opposants) un dialogue pour se faire valoir, parce qu'en réalité, ils n'ont pas de carrure... Kafui Adjamagbo est une pâle copie du Prof. GNININVI ; Me APEVON est une copie râtée de Me AGBOOYI-BO ; Jean Pierre FABRE est un négatif de Gilchrist Olympio, et il croit qu'il peut, par une baguette magique, devenir Président du Togo ; Agbeyopme Kodjo, l'opposant de la 25è heure, croit que tous les OBUTS tirés sur un champ de bataille atteignent tous leurs buts et cibles... Quant à Zeus AJAVON, c'est un plaisantin qui croit qu'en mobilisant 50.000 personnes dans la rue, la route de la notoriété lui est ouverte ! Celui qui se dit " Sauver du Togo " est incapable de nous dire par quelles potions magiques il veut " sauver " le pays, et de quels périls. Ses appels à défilé et à faire des sit-in n'ont fait que " détruire " le pays jusqu'à ce jour : goudron de chaussées fondu, feux rouges brisés, voitures caillassees, immeubles aux vitres brisées, manifestants blessés par dizaines, manifestants arrêtés ... " C'est Dekon, adviene que pourra " ; " quand ça chauffe à Lomé, il faut que ça chauffe à Sokodé " : voilà les paroles d'un prétendu " sauveur " d'un pays !

La suite dans notre prochaine parution

BTCl : Etienne BAFAl reprend sa place à la tête de la banque

LA SUCCESSION d'Etienne BAFAl à la tête de la BTCl (Banque Togolaise pour le Commerce et l'Industrie) connaît un nouvel épisode depuis ce jour. Le décret mettant fin à son mandat à la tête de la banque et nommant Mme Edo JOHNSON pour le remplacer, signé le 08 avril dernier, vient d'être rapporté par le ministre de l'Economie et des Finances, Adji Otéth AYASSOR.

Quelques jours après la nomination de Mme JOHNSON comme administrateur provisoire à la place de l'ancien collaborateur d'Ignace CLOMEGAH, la Commission Bancaire de l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africaine) avait retoqué la décision, la jugeant irrégulière en se fondant sur les textes communautaires. En effet, elle reprochait au décret de nomination d'avoir été pris au mépris de la nouvelle Convention régissant la Commission Bancaire et signée par les Ministres des Finances des Etats membres le 6 avril 2007 à Lomé. Celle-ci donne compétence à la Commission bancaire pour approuver la procédure et avaliser la nomi-



Etienne BAFAl, directeur de la BTCl

nation des administrateurs provisoires ou liquidateurs d'établissement de crédit.

Prenant en compte cette sortie de la Commission bancaire, le gouvernement est revenu sur la nomination de Mme JOHNSON par un nouveau décret pris ce jour et qui rapporte le premier, rétablissant de

facto monsieur BAFAl à son poste. Est-ce un sursis ou plutôt un rétablissement complet ? Le décret ne le précise pas mais la question mérite d'être posée.

Il faut dire que la promotion de ce cadre de la BTCl qui n'a jamais pris fonction, a fait beaucoup de vagues. Certaines sources au sein de la banque ont confié le malaise en interne provoqué par cette nomination en faveur de " quelqu'un qui n'est pas forcément celle qui

a le meilleur cv ni les plus grandes qualités ". Le retour d'Etienne BAFAl devra être l'occasion pour lui de finaliser rapidement les réformes dont cette banque a besoin, afin d'en faire le poumon de notre économie et un soutien important à l'investissement national.

LUCARNE 3 questions à Mme Awussaba Adjoa, Membre de la HAAC :
"Le journaliste a sa place dans le développement de tout pays"

Quel rapport peut-on faire entre le journalisme et le développement?

Je crois que la contribution du journaliste au développement d'un pays est de niveau multiple : d'abord par l'éducation de la masse, ensuite par l'information et la sensibilisation. Le journaliste contribue au développement de sa communauté, lorsque dans la diffusion de l'information, il traite des sujets de développement qui prennent en compte les préoccupations des populations à la base. La formation du journaliste contribue aussi au développement, parce que le journaliste après être formé, peut faire rejaillir tout ce qu'il a appris par son canal de communication donc accessible à tous. La sensibilisation aussi joue un important rôle.

Par l'éducation, le journaliste dans ses préoccupations peut faire passer des messages éducatifs, qui agissent positivement sur la population. Si nous prenons un article sur l'éducation, c'est le journaliste qui ressort les difficultés de la communauté pour que les autorités trouvent des solutions. C'est le journaliste qui fait des propositions à l'action des politiques pour qu'il y ait des améliorations dans la vie des populations.

Le journaliste joue un rôle capital dans le développement, mais est-ce à travers le travail que nous faisons tous les jours, nous tentons d'apporter



Mme Awussaba Adjoa, Membre de la AAC ter des solutions aux problèmes de la communauté ? J'estime que même si le travail que nous faisons n'est pas aussi parfait, nous jouons un rôle dans l'éducation et le développement de nos communautés. Il y a certes des manquements qui peuvent avoir plusieurs causes. Certains manquements sont dus à l'ignorance.

Les manquements sont aussi liés à une absence de volonté du journaliste de ne voir que l'intérêt de la communauté dans le travail qu'il fait et cela nécessite une mise en cause quotidienne du journaliste dans son travail, à tous les niveaux.

Quel est le sens du journalisme

dans le développement ?

Le journaliste a sa place dans le développement de tout pays. Cette place se trouve dans toutes les actions menées pour le développement. Lorsque nous prenons une population à la base, on ne peut connaître ses besoins que par l'information. L'acteur politique, on ne peut connaître son programme de développement que par la communication. Pour faire connaître ses problèmes, c'est par la communication. Par la communication, une communauté peut prendre conscience et chercher de perspectives pour résoudre certains problèmes qui lui sont inhérents.

Donc, en amont comme en aval,

EDUCATION
L'ESA et le cabinet AEC certifiés ISO 9001: Version 2008

L'ECOLE Supérieure des Affaires (ESA) et le Cabinet d'audit expertise comptable (AEC) ont reçu vendredi dernier à Lomé, la certification ISO 9001: Version 2008, lors d'une cérémonie en présence du ministre de l'Industrie, de la zone franche et des Innovations Technologiques, François Galley.

Professeur Noukpo Gnonlonfoun, représentant de l'organisme certificateur, la société "INTERTEK France" et Koffi Agbétowo, secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur ont assisté à cette cérémonie. C'est la première fois qu'une Université privée du Togo et un Cabinet reçoivent cette certification.

ISO 9001: Version 2008 est une référence internationale en matière de management de la qualité. La certification ISO 9001 permet en interne de mesurer la performance et le progrès, de réduire les coûts liés à la non qualité et d'impliquer les équipes autour d'un projet commun.

L'ESA et le cabinet AEC se sont lancés dans la démarche système de management de la qualité ISO 9001; version 2008 depuis mars 2012. Ces deux structures ont été certifiées, suite à un audit de qualité effectué par le représentant de la société "INTERTEK France"

ESA est une Université privée d'enseignement supérieur et de la



Dr Charles Birregah, au milieu, posant avec le ministre Galley (dt)

formation professionnelle. Elle a ouvert ses portes à Lomé le 4 Septembre 2010, alors que l'AEC est un cabinet d'audit expertise comptable créé en 1995.

Dr Charles Birregah, le Directeur de cette Ecole et de ce Cabinet, a remercié le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé et le gouvernement pour avoir instauré la démarche qualité.

"Je suis très satisfait d'avoir reçu le certificat ISO 9001: Version 2008. A travers ce certificat, le monde entier saura qu'il y a un cabinet de qualité au Togo et une Ecole qui fournit des diplômes de qualité. Ce n'est pas une fin en soi. Nous allons continuer à nous battre pour que la qualité soit toujours au rendez-vous", a-t-il souligné.

Koffi Agbétowo, secrétaire général du ministère de l'enseignement supérieur a, pour sa part félicité Dr Charles Birregah pour son engagement à s'investir dans une démarche pour la recherche de l'excellence et de la qualité.

"Cette cérémonie est l'entame d'une carrière professionnelle teintée de qualité à travers les différentes prestations qu'offrent ESA et AEC. J'exhorte les autres sociétés à suivre l'exemple de ces deux structures pour une émergence totale de notre pays dans la production de biens et services de qualité", a de son côté souligné le ministre de l'Industrie, de la zone franche et des Innovations Technologiques, François Galley.

le travail du journaliste est sollicité pour permettre un décollage de la communauté. Et on ne peut pas faire de développement sans la communication qui accompagne l'activité des politiques.

Au sein d'un organe de presse, le journaliste peut-il ou doit-il être considéré comme un acteur de développement ?

L'activité du journaliste n'est ressentie que par l'organe. Le travail du journaliste est inclus dans un ensemble d'activités que le média mène et cela est visible au niveau de la communauté.

La place de l'organe dans le développement de la communauté est importante et l'organe peut être considéré comme acteur de développement. Je ne prends pas le journaliste isolément comme acteur de développement, mais je le prends comme un organe qui doit nécessairement contribuer au développement de la communauté à la base.

Culture /mode :
Le festival Elima a pris fin !

Les rideaux sont tombés, le samedi dernier, sur le Festival international de mode " Elima " après quatre (4) jours d'événement riche en son et lumière. Cette troisième édition de la biennale de la mode au Togo (Elima) a tenu toutes ses promesses. Elle s'est achevée avec un défilé de mode opéra dans la grande salle de cinéma du grand Rex de Lomé.



Mme Linda Awesso, promotrice de "Elima"

Cette année, "Elima" a été un rendez-vous des stars de la mode (mannequins et stylistes) venu du Togo, du Ghana, du Nigéria, du Bénin, de la côte d'Ivoire, de la Belgique du Burkina Faso... Le bouquet final, la soirée, a mis en exergue une collection de pagnes avec de nouveaux dessins d'inspirations traditionnelles, urbaines et sahéliennes. Le groupe Kadi Kamara et l'artiste Almok ont entretenu l'ambiance au cours de la soirée.

Pour la promotrice de l'événement, Mme Limda Awesso, " c'est une grande joie " parce que " cette troisième éditions est une grande réussite sur tous les plans " L'objectif de cette troisième édition était de se rapprocher du public ; c'est pourquoi il a été organisé le défilé sur le stade d'Agoè et sur le boulevard du 13 janvier, a laissé entendre Mme Limda Awesso.

Il faut noter que le festival Elima, selon son promoteur, se veut un cadre d'expressions, d'échanges et de fertilisation croisée de savoir-faire des créateurs de modes et stylistes de renom. Le comité prévoit dans les prochains jours faire de la mode une vraie industrie.

Dodo ABALO

Zozo

CNOT-ECOL-ES-DON



Remise officielle du don

Le Comité National Olympique Togolais (CNOT) a offert, vendredi dernier, à une vingtaine d'écoles primaires de Lomé et de l'intérieur du pays, plus de 300 ballons à éponge de volleyball, des ballons de handball, ainsi que des maillots. D'une valeur de 900.000 F.CFA, ce don est une initiative du Projet d'Education des valeurs olympiques (PEVO), en partenariat avec l'Ong "Milé Novissi. Ce geste vise à instaurer une tradition sportive basée sur l'enseignement des valeurs olympiques dans les écoles.

Ainsi chaque école a reçu 15 ballons à éponge de volleyball, deux ballons de handball et un jeu de maillots. Selon Kélani Bayor, le représentant du président du CNOT, la pratique du sport à la base, c'est aussi l'éducation et la culture des valeurs de tolérance et du fair-play.

"L'enthousiasme des enfants me va droit au cœur. Ceux qui pratiquent le sport sont des personnes de non violence et de tolérance. Notre souhait est que les enfants aussi puissent cultiver ses valeurs-là par l'éducation sportive", a-t-il indiqué.

Mme Kassandja Abiba, la directrice de l'EPP Agoè marché a remercié les donateurs pour ce geste, car "les enfants ont souvent envie de pratiquer du sport, mais par manque de matériel adéquat, ils font autre chose".

Selon le directeur de l'ANO, Charles Panou, le succès sans cesse grandissant du sport auprès du public et les fonctions multiples qui en découlent ont fait un véritable phénomène social auquel il convient d'accorder une attention particulière: "le sport se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple et le respect des principes éthiques fondamentaux universels".

.Pour rappel, le projet PEVO a démarré dans les écoles primaires de la banlieue de Lomé en février 2011. A travers ce projet, les enseignants des classes de CMI et CM2 ont été initiés, afin d'enseigner le volleyball pendant les heures d'éducation physiques et sportives à leurs élèves en insistant sur le respect des valeurs olympiques du manuel du PEVO.

FOOTBALL: BÉBOU BAKOUBÉBILÉ REMPLACE AFO KORKÉ AU SEIN DU BUREAU EXÉCUTIF DE LA FTF



Bébou Bakoubébilé

Le Bureau Exécutif de la Fédération Togolaise de Football (FTF) a nommé le 30 avril dernier, Bébou Bakoubébilé comme membre du Bureau Exécutif en remplacement de Afo Korké décédé en octobre dernier des suites d'une maladie. "Bebou Bakoubébilé, dispose de l'expérience pour être un plus pour notre bureau, c'est pourquoi et, conformément aux dispositions de l'article 40-b des statuts de la Fédération Togolaise de Football, le Bureau a approuvé sa cooptation", a Gabriel Améyi, président de la FTF.

Inspecteur de l'Education Nationale et ancien arbitre internationale, Bébou Bakoubébilé était membre de la Commission des arbitres. Il a assuré le Bureau de toute sa disponibilité et de sa volonté d'œuvrer pour le développement du football togolais.



TOGO EXPRESS

AGENCE DE DISTRIBUTION DE COURRIER

Lettre- Documents d'Affaires-Colis-Marchandises
Imprimerie-Sérigraphie-Tampons-Reliure
(Tous travaux d'impression)

Adresse 141, Angle Rue LANDJO (Tokoin Tamé)
A coté du commissariat du 5ème arrondissement
BP : 5022 Lomé Togo

Tél : +228 22 61 46 08 / 23 38 54 11

Fax : +228 22 26 06 02

Cel : +228 90 15 98 06/98 10 33 08

Email : togoexpress07@yahoo.fr

AFREEBIZZ

Première boutique en ligne
www.afreepress.info tél: 22 43 03 79 - 90 00 47 62

SAVOIR



NEWS

La Première Agence de Presse
Privée au Togo

www.savoirnews.net, l'INFO en
Continu 24/24H

Tél (228) : 90 04 19 64 / 99 35 29 23/ 91 45 34 50

E-mail : savoir.news@yahoo.fr /
info@savoirnews.net



Tout pour votre satisfaction !
Un détour s'impose!!!
Adresse : A côté de l'hôtel "Blue Angels",
Aggè-Cacavéli - Lomé



Contacts: 97.12.56.06 / 93.14.37.47 / 93.14.37.36